Séance du mardi 7 janvier 2014 à 20h30

Présidence de Monsieur Cyril PELLEVAT, Maire.

Madame Marie-Pierre PERNET a été nommée secrétaire de séance.

Présents : CHABOD Frédéric, CIABATTINI Alain, GOBET Marie-Claire, GROS Laurent, MERANDON Frédéric, MURRIS Isabelle, NOURRISSAT Johane, PELLEVAT Cyril, PERNET Marie-Pierre, THABUIS Bruno, VIAL Jean-Claude.
Absents excusés : GOLINELLI Joëlle (pouvoir JC VIAL), GUIMET Nicolas (pouvoir A. CIABATTINI).
Absent : SCHMITT Lionel.
Date de convocation du Conseil Municipal : 02.01.2014.
Nombre de conseillers : 14 **Quorum** : 8 **Présents** : 11.

A l'ouverture de la séance, Monsieur Le Maire propose d'inclure à l'ordre du jour une délibération supplémentaire qui concerne la rectification de la délibération N°2013-12-06 concernant la régularisation de l'emprise SPREAFICO. A l'unanimité, les membres présents décident d'inclure ce point à l'ordre du jour.

Compte-rendu des décisions du maire

Monsieur Le Maire fait un point sur les décisions prises dans le cadre de sa délégation de pouvoirs du conseil municipal et qui portent notamment sur les affaires contentieuses en cours d'appel ainsi que le lancement d'une consultation pour les travaux de désamiantage du bâtiment Jules Ferry.

2014-01-01 Acquisition de terrain : régularisation d'une emprise – Annule et remplace la délibération N°2013-12-06

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée une demande de régularisation d'emprise du domaine public sur une propriété privée. Il expose le plan dressé par le géomètre, concernant les emprises des voies communales « Route de Pont-Notre-Dame » et « Route des Terreaux » sur la propriété privée située au carrefour de celles-ci, appartenant à M. SPREAFICO Jean-Louis, et demande à l'assemblée de se prononcer sur une procédure d'acquisition.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu le Code Général des Collectivités Publiques, notamment ses articles L 111 – 1 et suivants, L 1311-1 et suivants;
Vu la demande de cession gratuite de M. Spréafico Jean-Louis, désireux d'avoir la contenance cadastrale exacte de sa propriété pour pouvoir en vendre une partie ;
Vu le plan de division de la parcelle initiale, sur lequel figurent les emprises du domaine public ;

Considérant les importants empiètements de ces deux voies, propriétés communales, sur la propriété privée ;
Considérant qu'il s'agit d'une emprise de fait de longue date, et qu'il convient de régulariser cette situation ;

- **Décide** d'accepter la cession gratuite de ces emprises sur la parcelle cadastrée **B1 n° 2290**, propriété de M. SPREAFICO Jean-Louis, représentant une superficie totale de **59 m²** ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'acte d'achat, les annexes correspondants et tout document s'y rapportant devant Maître Achard, notaire à Reignier ;
- **Accepte** de prendre en charge, en contrepartie, le montant des frais d'acte.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

2014-01-02 Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux

Monsieur Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune d'Arthaz a réalisé un marché à procédure adaptée pour recruter un cabinet d'architecte dans le cadre de la maîtrise d'œuvre pour le projet de réhabilitation et mise en accessibilité du bâtiment Jules Ferry. Le cabinet NG architecture a été retenu et le cahier des charges pour le marché

de travaux est en cours d'étude. Actuellement, le coût prévisionnel pour ce projet s'élève à 1.670.725 euros HT, soit 2.004.870 euros TTC décomposé comme suit :

- Bâtiment : 1.100.000,00 euros HT / 1.320.000 euros TTC
- Paysage : 400.000,00 euros HT / 480.000 euros TTC
- Maîtrise d'œuvre : 166.650,00 euros HT / 199.980,00 euros TTC
- Etude faisabilité : 4.075,00 euros HT / 4.890,00 euros TTC

Le plan de financement pour la réalisation du projet total se décomposerait selon le tableau ci-dessous :

Recettes		**Dépenses**
ETAT (DETR) – 30 %	501.217,50 €	2.004.870,00 € TTC
CONSEIL GENERAL (FDDT)	65.700,00 €	
Autofinancement	1.437.952,50 €	

L'échéancier de réalisation de ce projet serait le suivant :

- Signature des marchés de travaux : Juin 2014
- Démarrage du chantier : Juillet 2014
- Date d'achèvement de l'opération : Juillet 2015

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité (9 votes pour, 1 contre, 1 abstention),

Vu le Code Général de Collectivités Territoriales ;
Vu la circulaire préfectorale N°2013 en date du 23 septembre 2013 précisant les modalités d'attribution de la DETR pour l'année 2014 ;

- **Adopte** le plan de financement exposé ci-dessous ;
- **Sollicite** une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux-2014.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Point sur les projets en cours

- Assainissement chemin de la Pierre Sourde : en cours d'étude par l'entreprise DECARROUX du fait du passage d'une colonne de gaz sous le pont de l'autoroute.
- Projet centre intergénérationnel : les travaux reprendront dès le 15 janvier 2014.
- Travaux La Chapelle : les travaux reprendront jeudi 9 janvier, des études sont en cours pour l'extension du réseau d'assainissement.

Informations et questions diverses

- Achat camion polybenne : des prospections sont en cours pour l'achat d'un camion d'occasion en remplacement du véhicule actuel.
- Attractions foraines : les manèges Portigliati s'installeront comme chaque année sur le parking de l'église du 25 février au 8 mars prochain.
- SIGETA : l'aire de grand passage sera située sur Annemasse pour l'année 2014.
- Vœux du maire 2014 : Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux pour leur aide et participation à la préparation des vœux.

2014-01-01 Acquisition de terrain : régularisation d'une emprise – Annule et remplace la délibération N°2013-12-06

2014-01-02 Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux

❖ Signature des conseillers présents

NOMS ET PRENOMS CONSEILLERS PRESENTS	SIGNATURE	OBSERVATIONS
PELLEVAT Cyril		
PERNET Marie-Pierre		
GROS Laurent		
CIABATTINI Alain		
THABUIS Bruno		
MERANDON Frédéric		
CHABOD Frédéric		
NOURRISSAT Johane		
VIAL Jean-Claude		
GOBET Marie-Claire		
MURRIS Isabelle		